



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles toute personne (abonné) accepte de souscrire auprès de la SEM ELAN CHALON, un contrat d'abonnement pour assister aux matches à domicile. Et qui ont compris l'une des formules d'abonnements définies ci-après.

### ABONNEMENT PRIX

Le formulaire d'abonnement signé et le règlement sont à envoyer par courrier ou à déposer au club à la SEM ELANChalon 1 rue d'Amsterdam 71100 CHALON SUR SAONE.

Les demandes d'abonnement seront traitées de la façon suivante : les demandes de réabonnement sur les places de la saison passée jusqu'au 18 août 2017 puis les nouvelles demandes seront traitées par ordre de réception des formulaires. Le prix de l'abonnement est fixé selon le tarif en vigueur au jour de sa souscription ou de sa reconduction. Le prix est non révisable en cours de période d'abonnement, notamment quel que soit le nombre de matches auxquels assistera l'abonné durant la période d'abonnement.

### CARTE D'ABONNEMENT ET DONNEES PERSONNELLES

Le chéquier de billets ou la carte privative sur laquelle figure la tribune, le rang et la place permettant d'assister aux matches sera à votre disposition au bureau de l'ELANChalon dans des délais mentionnés à l'acquéreur lors de la souscription. En cas de perte ou de vol de la carte d'abonné, l'abonné en informera le service billetterie. Après une vérification documentaire d'identité, l'ELANChalon éditera un duplicata. Si la carte originale a déjà été utilisée un jour de match, le duplicata ne sera valable qu'à compter du match suivant. L'édition d'un duplicata rend la ou les cartes originales invalides.

Pour la prise en compte de l'adhésion :

> Les données personnelles sont facultatives à l'exception des noms, adresse complète, numéro de téléphone, adresse email, date de naissance et justificatif de tarif réduit. Conformément à la loi informatique et libertés, le traitement des informations relatives au client fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'informatique et des libertés).

> Les conditions générales de vente et la souscription de l'abonnement signé. La totalité du règlement de l'abonnement. A déposer au bureau de l'ELANChalon 1 rue d'Amsterdam 71100 CHALON SUR SAONE du lundi au vendredi de 9H15 à 12H et de 14H15 à 18H, ou par courrier.

### MODALITE ET FACILITE DE PAIEMENT

Mode de paiement accepté : Espèces, Carte Bancaire et Chèque. Possibilité de régler en 6 fois sans frais par chèque et 8 fois par prélèvement bancaire avec des frais de 6€ pour validation de la souscription, la totalité des règlements doit être déposée lors de la demande.

L'encaissement se fera le 15 de chaque mois préalablement sélectionné et validée par l'abonné et le service billetterie sur le formulaire. En cas d'impayé, l'ELANChalon se réserve le droit de suspendre ou de résilier l'abonnement. Celui-ci ne pourra être réactivé que contre paiement à l'ELANChalon du solde des sommes dues.

### ACCES AU MATCH

L'abonné accédera au match par l'entrée signalée à cet effet, muni de sa carte d'abonnement ou de son billet. Tout spectateur doit être muni d'un titre d'accès en cours de validité, inclus les enfants à partir de 5 ans. Aux entrées de la salle, le souscripteur accepte de se soumettre aux palpations de sécurité et à l'inspection visuelle de ses bagages à main effectuées par tout fonctionnaire de police et/ou par tout préposé de l'organisateur de la manifestation. L'abonné pourra être invité à présenter les objets dont il est porteur.

Il est formellement interdit d'introduire dans le Colisée : des armes, substances explosives, inflammables ou volatiles, des bouteilles en verre, bouteilles en plastique, récipients, objets tranchants ou contondants et d'une manière générale tout objet susceptible de servir de projectile, tout objet dangereux et tout article pyrotechnique, tout signe et banderole de toute taille de nature politique, idéologique, religieuse ou publicitaire. Tout contrevenant engage sa responsabilité et s'expose à des poursuites.

Toute personne assistant à une rencontre consent et accorde gratuitement à l'organisateur le droit d'utiliser et de reproduire son image et sa voix sur tout support en relation avec la manifestation et/ou la promotion du Colisée et de l'ELANChalon, tels que les photographies, les retransmissions en direct sur écrans géants, retransmissions télévisées en direct ou en différé, les émissions et/ou enregistrements vidéos ou sonores.

### GARANTIE ELANCHALON

Aucun abonnement ne peut être ni repris, ni échangé, ni revendu. Il ne fera l'objet d'aucun remboursement. L'ELANChalon ne pourra être tenu responsable des modifications de calendrier ou d'horaire imposées par la Ligue Nationale de Basket, son diffuseur TV ou de la part de tout autre organisateur de compétition dans laquelle l'ELANChalon est engagé (FFBB).

### DELAI DE RETRACTATION

La vente de billet ou d'abonnement à distance constituant une prestation de services d'activités de loisir devant être fournie à une date ou à une période déterminée (article L. 121-21-8 du code de la Consommation) ne font pas l'objet d'un droit de rétractation du consommateur conformément aux dispositions de l'article L. 121-21 du même code.